

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 1er juillet 2014

Sous la présidence de Mme Valérie HOULLEGATTE, Maire

Présents : P.LEPOITTEVIN, J.F MONTAGNE, T.VAQUEZ, M. BINET, P. CATELAIN,
C.GOUDE, J. LETERRIER, F. DUVAL

Absents excusés : E. VIOLET donne pouvoir à P. CATELAIN
E. NOYON

Secrétaire de séance : C.GOUDE

Ouverture de la séance à 20H45.

Après lecture faite par Christine GOUDE, le compte rendu du conseil du 22 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- ✓ **Voirie** :
 - Finalisation achat broyeur
 - Etude devis travaux rue de Sauxtourps
 - Finalisation achat de cailloux
 - Questions diverses
- **Fêtes et cérémonie** :
 - Organisation des mariages et Fête Ste Anne.
- ✓ **Affaires et délibérations diverses**

Voirie :

- **Finalisation achat broyeur** :
Broyeur MASCHIO 1M40, pour un montant de 5 340 € TTC : Accord à l'unanimité.
- **Travaux rue de Sauxtourps.**
Trois entreprises ont répondu :
Entreprise GALLIEN = 23 808 €
Entreprise BOUCE = 22 286 €
Société EIFFAGE = 25 500 €

J. LETERRIER contactera les entreprises BOUCE et GALLIEN afin d'affiner les devis et demander les délais de travaux.
- **Finalisation achat de cailloux pour l'empierrement des chasses**
Achat de 200 tonnes de cailloux en 0,31-5 aux carrières LEROUX Philippe à MONTEBOURG pour 2 880 € TTC : Accord à l'unanimité.
- **Questions diverses**
7,5m3 de gravier, financés par les 300 € de don de l'association « Sauvegarde du clocher de Saint Pierre Eglise », ont été étalés dans les allées du cimetière.

Devis de 5094,72 € TTC de l'entreprise TANTEL pour le fauchage et l'éparage des voies et des chasses moins l'accotement : Accord à l'unanimité.

Fêtes et cérémonies :

Deux mariages sont prévus à THEVILLE les 12 et le 26 Juillet 2014.
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ne pas reconduire la ballade aux lampions cette année.
La Fête Sainte-Anne aura lieu le 26 mai 2014 : messe à 18H.

Affaires et délibérations diverses :

- **Formation Certiphyto :** Kévin CARION participera à cette formation qui aura lieu à VALOGNES au mois d'octobre 2014.
- **Terrain communal village de l'Eglise (longeant maison LEROUXEL) :** projet de réaliser un parking, un devis sera demandé pour décaisser les 350m².
Il est donc rappelé que le terrain situé devant l'entrée de la maison de Monsieur LEROUXEL est PRIVE.
- **Logement Communal :** Il est décidé d'acheter un néon pour le logement de Monsieur LIARD.
- **Communauté de Communes :**
Refus du reversement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à la communauté de commune. Le montant versé à la Commune de THEVILLE sera de 2788 € soit l'intégralité de la somme prévue.

La prochaine réunion aura lieu la deuxième quinzaine de Septembre.
La séance est levée à 23H45